

Demande d'occupation du domaine public (hors travaux)

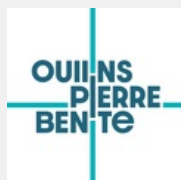
Vous souhaitez organiser un vide grenier, la fête des voisins de votre quartier ou tout autre évènement ? Vous souhaitez occuper le domaine public, mettre à disposition une buvette ?

L'organisation d'un évènement sur le domaine public (trottoir, place...) nécessite une demande d'autorisation d'occupation à réaliser auprès de la mairie. La demande éventuelle de buvette est réalisée via le même document.

Remplissez et renvoyez le

[formulaire Occupation du domaine public \(hors travaux, stationnement et rue barrée\)](#)

La demande doit nous parvenir au moins 15 jours avant le début de l'évènement.



VILLE D'OULLINS-PIERRE-BENITE

HÔTEL DE VILLE
PLACE ROGER SALENGRO - BP 87
69923 OULLINS CEDEX
04 72 39 73 13

MAIRIE DÉLEGUÉE DE PIERRE-BENITE :
HÔTEL DE VILLE
PLACE JEAN JAURÈS
69 310 PIERRE-BÉNITE
04 78 86 62 62

► [HORAIRES \(HTTP://OULLINS.FR/VIE-MUNICIPALE/SERVICES-MUNICIPAUX-243/HOTEL-DE-VILLE-4115.HTML?\)](http://OULLINS.FR/VIE-MUNICIPALE/SERVICES-MUNICIPAUX-243/HOTEL-DE-VILLE-4115.HTML?)

📧 **CONTACTEZ-NOUS**